

Procès Verbal du Conseil de Vie Sociale
du 19 octobre 2021

Présents: Mme CANELLE, Mr PICARD, Mr BERGER, Mr LETELLIER, Mr GOSSET, Mme DONNEFOY, Mme LEGER Françoise, Mme COUSIN Thérèse, Mme CAQUELARD, Mr CAQUELARD, Mme ROBAC, Mme ROUSSELIN
Mme Fanny ANDRIEUX, Directrice Adjointe

Invitées : Mme Sandrine LIETAERT, Cadre de Santé

Absents excusés :

Mme Martine SENECAUT
Mr François SELLIER

DEBUT ET FIN DE SEANCE: 15H30 -17H

I. INSTALLATION DU CONSEIL, NOMINATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Le Conseil de la Vie Sociale accueille Mme Monique CANELLE, Mr René CAQUELARD, Mr René HUBERT, Mme Jeannine DONNEFOY, Mr Claude LETELLIER, Mr Jean-Claude PICARD, représentants des résidents ainsi que Mme Françoise LEGER, Mme Martine SENECAUT et Mr François SELLIER, représentant des familles élus lors des élections du mois de septembre.

II. NOMINATION D'UN (E) PRESIDENT (E) ET DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme ANDRIEUX explique que suite à l'installation de ce nouveau conseil, nous devons procéder à l'élection de son Président. Mme Jeannine DONNEFOY se porte candidate et est élue à l'unanimité. Mme Martine SENECAUT, étant excusée de son absence au CVS, se porte candidate pour représenter le CVS au Conseil d'Administration, elle est élue à l'unanimité.

III/ REPRISE DE PROVISION RENOUVELLEMENT DES CHARGES D'AMORTISSEMENT POUR L'ANNEE 2021 DANS LE CADRE DU PPI TRAVAUX

Mme ANDRIEUX expose le fait que les travaux ne sont pas achevés, il est préférable d'être prudent et de reporter la reprise de provisions lors du prochain Conseil. Le CVS émet un avis favorable à l'unanimité.

IV/ REPRISE DE PROVISION (PROVISOIRE)

Mme ANDRIEUX explique que lors du CVS du 30 juin dernier, une provision pour risques et charges de 9 000€ pour la télé-médecine a été votée. Or, à ce jour, du fait que le matériel a été acheté et installé au sein du bureau du Médecin Coordonnateur, Mme ANDRIEUX demande au Conseil de la Vie Sociale la reprise de cette provision. Le CVS émet un avis favorable à l'unanimité.

V/ VIREMENT DE CREDIT DE LA DNA VERS LE BUDGET PRINCIPAL

Lors du Conseil de la Vie Sociale du 30 juin dernier, Mme ANDRIEUX avait demandé le transfert de la somme de 9 946.59€ de la DNA vers le budget principal correspondant à la valorisation des interventions des personnels de l'EHPAD dans la gestion des biens de la DNA. Or, à ce jour, du fait que l'EHPAD a reçu la facture des frais de garderie dans le cadre de la convention avec l'ONF d'un montant de 5 999.52€, Mme ANDRIEUX demande l'annulation de ce transfert afin de ne pas fragiliser ce budget. Le CVS émet un avis favorable à l'unanimité.

VI/ DELIBERATION + DECISIONS MODIFICATIVES 2021

Il est présenté au Conseil de la Vie Sociale une décision modificative de l'EPRD 2021 intégrant

- Virement de crédit du compte 6611 Intérêts des emprunts et dettes 36 010 € au compte 64111 H Rémunération principale.
- Actualisation de la Dotation soins : au 73511 DG Financements soins : 109 945,9 € vers 64 111 S Rémunération principale
- Compensation de la prime Grand Age : au 7351128 Dotation Globale Financements soins : 36 312,00 au compte 64 111 S Rémunération principale
- Compensation du complément de traitement indiciaire suite aux accords Ségur 2020/2021 au 735112 Dotation Globale Financement soins : 8 758,47 € vers le 64111
- Compensation Accord Ségur - évolution des grilles indiciaires : au 735112 Dotation Globale Financements soins vers le 64 111 : 3 600 €
- Compensation des pertes de recettes COVID : 735112 DG financements soins vers le 64111 : 68 536,30 €

Le CVS émet un avis favorable à l'unanimité sur la décision modificative pour l'exercice budgétaire 2021.

VII/ EPRD 2022 EHPAD ET DNA

Le CVS émet un avis favorable à l'unanimité à l'annexe 4 EPRD 2022 primitif ainsi que son activité et le budget investissement, arrêté en dépenses aux sommes ci-après :

- ➔ Prévoyant une activité de 21 681 journées soit un taux d'occupation prévisionnel de 99%
- ➔ Tableau de financement prévisionnel :
 - Ressources : 180 658.53€
 - Emplois : 133 500.00 €
 - Soit un apport sur Fonds de Roulement : 47 158.53 €

VIII/ PRIX DES REPAS SERVIS AU PERSONNEL ET AUX ACCOMPAGNANTS 2022

Mme ANDRIEUX explique que l'évolution des tarifs a été déterminé au regard de l'indice des prix de la consommation délivré par l'INSEE. Au mois d'août, il été quantifié une augmentation de 1,3% sur les denrées alimentaires et 1,9% sur l'indice global de la consommation. Mme ANDRIEUX a fait le choix d'appliquer une augmentation 1,3%. Le CVS émet un avis favorable à l'unanimité pour augmenter les tarifs particuliers 2021 sur l'année 2022 soit

- Repas du personnel
Et des stagiaires 3,57 € (Plateau complet)
2,54 € (Plat)
1,08 € (Entrée - dessert)
- Repas thérapeutique Gratuit
- Formation / Réunion
(Agent de la Direction commune) Gratuit
- Repas extérieurs 9,65 €
- Goûter de la famille 1,51 €
- Bouteille de vin 75 cl 5,19 €
- Bouteille eau pétillante 1 l 2,13 €
- Repas exceptionnel 21,17 €

IX/ SUBVENTION ASSOCIATION LE JARDIN DES SOLEILS

Le Conseil de la Vie Sociale émet un avis favorable à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention en 2022 d'un montant de 300 € à l'Association des résidents « Le Jardin des Soleils ». Cette association permet de soutenir les projets du service animation, 22 résidents cette année ont pu bénéficier d'une sortie à l'extérieur (marché de Forges avec gouter campagnard, Marché de Noël d'Amiens prochainement, ...)

X/NOËL 2021 DES ENFANTS DU PERSONNEL

Le CVS est informé que le spectacle de Noël aura lieu le 15 décembre prochain et de l'attribution :

- D'un chèque CADHOC de 20€ par enfant adressé par le CGOS
- D'un chèque CADHOC de 20€ par l'établissement

Pour les contractuels :

N'ayant de droit au CGOS, les agents contractuels d'au moins 2 mois d'ancienneté présents jusqu'à la fin de l'année pourront bénéficier un chèque CADHOC de 20€ attribué par l'établissement.

Le Conseil de la Vie Sociale émet un avis favorable à l'unanimité.

XI/ SUBVENTION PAI (PLAN D'AIDE A L'INVESTISSEMENT)

Mme ANDRIEUX informe le Conseil de la Vie Sociale de l'octroi d'une subvention d'un montant de 17 479€ par le biais de la CNSA/ARS. Celle-ci va permettre l'achat du mobilier de la salle de restaurant identique à celui de l'UPAD puisqu'il avait été validé par l'ergothérapeute.

XII/ QUESTIONS DIVERSES

- ➔ **Point travaux** : Mme ANDRIEUX informe le CVS qu'il reste des levées de réserves, reprise des enduits, de la pelouse, chauffage et eau chaude coté UPAD,...
- ➔ **CPOM** : En vue de la reprise des négociations avec les autorités de tarification prochainement et de leurs venues au sein de l'EHPAD, il est désigné deux membres du CVS :
 - Mr CAQUELARD (UPAD)
 - Mme DONNEFOY (EHPAD)
- ➔ **Vaccination 3ème dose anti-Covid** : Le Conseil est informé que les résidents ont reçu la 3ème et que c'est ouvert au personnel sur la base du volontariat.

La Présidente,
Jeannine DONNEFOY

